

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES
ÉCOLE DE LA BROQUERIE
Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement
de l'école De La Broquerie tenue le 5 décembre 2018 à 18 h 15
au 401, De Jumonville à Boucherville

Présences :

Madame Isabelle Leyrolles, présidente
Madame Nathalie Hébert, directrice
Madame Gitane Bouchard, soutien
Monsieur Jean-François Coudé, parent
Madame Claire Desrosiers, enseignante
Madame, Brigitte Ferron, parent
Madame Gabrielle Gendron, psychoéducatrice
Madame Mélanie Gilbert, service de garde
Madame Renée Landry, parent
Monsieur David Martin, parent
Monsieur Sébastien Pelletier, parent
Madame Marie-Christine Richard, parent substitut
Monsieur Vincent Tremblay, enseignant
Madame Aïsha Vézina, enseignante

Absences :

Madame Véronique Cadrin, enseignante

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

L'Assemblée est ouverte à 18 h 33 après constatation du quorum.

CE18-19-20

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Adoption de l'ordre du jour avec ajout, au varia, des sujets Déneigement et Intimidation.
Proposée par Gitane Bouchard
Adoptée à l'unanimité

3. Détermination du temps de rencontre

Jusqu'à épuisement des sujets.

CE18-19-21

4. Lecture et adoption du procès-verbal du CÉ du 6 novembre 2018

Avec ajouts et modifications :

- 2 : concernant la raison de la demande du report du point 8.2;
- 8.2 : remplacer « Madame Richard aimerait consulter le sondage et offre » par « Madame Richard propose », ajout des suggestions prises en note par madame Hébert;
- 8.6 : ajout des demandes de Monsieur Martin en ce qui a trait aux travaux d'asphaltage de la cour d'école.

Proposée par Sébastien Pelletier

Adoptée à l'unanimité

5.

Suivi au Procès-verbal du 6 novembre 2018

- 8.3 Supports à vélo : Rien ne se fera avant le printemps.
- Conférences aux parents du 13 novembre : de Mesdames Vanessa Bouvrette, psychoéducatrice et sa collègue Isabelle Cyr, ergothérapeute a attiré 53 personnes dont 11 de notre école. Le taux de participation des parents de notre école augmente. C'est une excellente nouvelle.

6. Signature du registre

Du 2 octobre par Madame Leyrolles et Madame Hébert

7. Parole au public

Il n'y a pas de public.

8. Points de la direction d'établissement

8.1 OPP (information)

Madame Hébert a eu une rencontre motivante avec des membres de l'OPP. Mesdames Virginie Huard, présidente, et Édith Lemay, représentante de l'Organisation de Participation des Parents sont présentes pour nous faire un compte-rendu du sondage effectué au mois de novembre et leurs projets.

Les membres désirent changer la vision des gens qui semblent penser que l'OPP est une organisation de campagnes de financement, ce qui n'est pas le cas. (La campagne de chocolats Humeur n'est pas leur projet)

Mesdames Huard et Lemay ont classé les activités auxquelles elles ont pensé en trois catégories :

1. Services aux parents (ex. achats des effets scolaires);
2. Campagne de financement (ex. vente de poinsettias);
3. Activités sociales (ex. pique-nique familial).

Voici les activités proposées, selon ce qui est ressorti du sondage :

- Vente d'effets scolaires;
- Échange de costumes d'Halloween;
- Vente de poinsettias
- Marché de Noël
- Vente de livres usagés
- Un kiosque de vente de livres usagés
- Semaine des enseignants.
- Échange de vêtements
- Semaine de l'environnement :
- Présentation des lunchs « Zéro déchet
- Des activités complémentaires pourraient être faites en participation avec le service de garde : fabrication de baume à lèvres, de cellophanes en tissus, etc. Course aux déchets;
- Collecte de vêtements usagés (super Recycleurs + Certex)
- Vente de fleurs, légumes et fines herbes (L'OPP est à la recherche d'un fournisseur qui nous permettrait de vendre à nouveau des légumes, ce qui a manqué en 2017-2018);
- Pique-nique familial de fin d'année;

8.2 Projet éducatif (information et consultation)

Voici les membres du comité : Claire Desrosiers, Dominique Dulac, Alexandra Lafontaine (enseignantes), Julie Jodoin (orthopédagogue et enseignante en classe langage), Lise Paquin (éducatrice), Mélanie Gilbert (technicienne en service de garde); Marie-Christine Richard (parent)

Sommaire du sondage analysé par Madame Richard

Section élèves

Des élèves de 5^e et 6^e années répartis dans les quatre classes de l'école ont répondu au sondage pour un total de 90. (la presque totalité des élèves)

Points positifs :

- Leur relation avec les enseignants;
- Ils aiment leur école;
- Les filles sont légèrement plus satisfaites que les garçons;
- Les enseignants donnent le goût d'apprendre.

Points négatifs :

- Sentiment d'insécurité dans les toilettes, l'autobus, aux entrées et sorties des classes et au service de garde;
- Les mesures en place pour contrer l'intimidation;

- Cyberintimidation la majorité des jeunes ont donné une cote de 6/10 ou moins. Vincent Tremblay mentionne son inconfort avec le point sur la cyberintimidation étant donné que, comme ça ne se passe pas à l'école, mais à la maison sur les réseaux sociaux, c'est une situation plus difficile à gérer et à déceler pour le personnel. Par contre, il est mentionné que les situations dénoncées sont toujours traitées avec diligence.

Section employés

Environ 50% des employés de l'école De La Broquerie ont répondu au sondage, soit 25 personnes, dont 18 enseignants.

Satisfactions :

- Se sentent en sécurité dans leur école;
- Expertise de leurs collègues, de l'équipe avec laquelle ils travaillent;
- La collaboration entre collègues;
- Valorisation des employés;
- Satisfaits des mesures d'aide en lecture, écriture, mathématiques.

Insatisfactions :

- Transition primaire-secondaire;
- Incapacité à répondre à tous les élèves dans le besoin;
- Manque de temps pour intégrer les outils technologiques;
- Manque de temps pour discuter de pédagogie entre collègues;
- Manque de ressources pour bien exécuter le travail;
- Intimidation (élèves/personnel, entre élèves, incluant la violence. Les moyens mis en place ne sont pas assez efficaces).

Monsieur Martin est déçu que le sondage ne traitait pas de l'intimidation parents/enseignants.

Section parents

Une centaine de parents ont répondu à l'appel et ceux-ci sont modérément satisfaits en général.

Satisfactions :

- Communication avec les enseignants;
- Sécurité de leurs enfants à l'école, dans l'autobus et au service de garde;
- Leurs enfants aiment aller à l'école;
- Informations sur la progression de leur enfant au cours de l'année;
- Ouverture du personnel;
- Encadrement des enfants.

Insatisfactions :

- Activités parascolaires;
- Manque de participation des parents à l'école;
- Collaboration école/famille;
- Aimeraient avoir plus d'information sur les apprentissages de leurs enfants en cours d'année;
- Manque d'implication des enfants aux activités scolaires;
- Peu au courant des mesures pour contrer l'intimidation.

Il est remarqué que les parents n'ont pas été sondés en ce qui a trait aux mesures sur l'intimidation.

Madame Richard a assisté à la réunion de pilotage du comité éducatif du 27 novembre dernier. À partir de l'analyse du sondage et des commentaires, les membres dudit comité ont travaillé à faire avancer le projet.

Le projet éducatif est un document de travail en évolution, des ajouts ont été apportés après plusieurs commentaires faits au CÉ ou dans un but d'amélioration du document.

Des demandes sont faites pour savoir sur quoi la Commission scolaire s'était basée pour anticiper le nombre d'élèves par secteur dans les années à venir. Madame Hébert répond que pour les enfants en âge préscolaire, on se base sur les numéros d'assurance-maladie tandis que pour les élèves du primaire, les chiffres étaient basés sur la clientèle actuelle que l'organisation scolaire a fait vieillir. Il est impossible de prévoir les déménagements (arrivées et départs).

Madame Landry demande à voir, lors d'une prochaine rencontre, le plan de répartition d'il y a deux ans pour évaluer la marge d'erreur.

Points à inscrire au Projet éducatif :

- Indiquer que l'indice du milieu socioéconomique (IMSE) a baissé de 1 à 2;
Expliquer l'écart entre l'IMSE et l'indice de seuil du faible revenu (SFR), qui est à 5;
- Connaître les informations concernant les autres écoles (est-ce pertinent, pour la lourdeur du document, puisque nous développons sur notre école?);
- Dans la liste des partenaires de l'école, ajouter le club de natation Mustang;
- Répertorier les statistiques de déclaration d'intimidation qui sont fondées.

Il est rappelé aux membres du Conseil d'Établissement qu'il s'agit d'un projet. Ce n'est pas le produit fini, mais bien le début de l'entonnoir. C'est à partir du contexte de l'environnement scolaire que les enjeux seront définis et c'est à partir des enjeux que seront définis les objectifs et les cibles.

Suggestions :

- Apporter des conclusions encadrées à la fin de chaque section du document (résumé);
- Informer le CÉ des points sur lesquels les membres du comité sont en divergence d'opinion. (pour le moment, aucune divergence d'opinion, sauf pour une tournure de phrase)
- Dans la section concernant les réussites de l'élève, inscrire le nombre d'élèves qui sont à risque. (C'est déjà prévu dans une autre section);
- Que les conclusions soient inscrites en quelques pages et que le détaillé soit mis en annexe;
- Faire des recherches sur les antécédents du SFR sur les cinq dernières années;
- Parler de la fréquentation au service de garde. Peu de questions au sondage concernaient le SDG.

Il reste maintenant à terminer la section sur la réussite scolaire. La prochaine rencontre aura lieu le 17 décembre AM. Nous évaluerons ensuite si une autre rencontre sera nécessaire. Le but est de déterminer le contexte pour le prochain CÉ afin d'être prêts pour une rencontre, le 28 janvier 2019, où nous déterminerons les enjeux. La direction invite les membres du CÉ à participer à la rencontre pour déterminer les enjeux s'ils le désirent. Elle demande de confirmer leur présence en lui envoyant un courriel.

CE18-19-22

À la suite de l'approbation de cette proposition par courriel, le 13 novembre 2018, : « Dans le cadre de l'élaboration du projet éducatif de notre école et dans un souci de gestion collaborative tel que prévu par la Loi sur l'instruction publique, conformément à l'article 7, le conseil d'établissement tiendra une rencontre d'information/consultation à propos du projet éducatif auprès des parents, acteurs concernés et intéressés par notre école. », il est déterminé que cette rencontre aurait lieu le 10 janvier. Mesdames Landry et Richard acceptent de préparer la rencontre. Monsieur Coudé se rend disponible pour les soutenir. Il est proposé que les sujets suivants soient abordés :

Apprentissages en cours d'année;

- Service de garde;
- Intimidation;
- Sentiment de sécurité.

Il est aussi proposé que les élèves soient à nouveau sondés au sujet de leur sentiment de sécurité : Qu'est-ce qui les insécurise? Les voitures? Un animal sur le chemin de l'école? L'autobus?

CE18-19-23

8.3 GDPL (information)

L'équipe de cyclistes du GDPL est venue rencontrer les élèves pour parler de son expérience, mais surtout pour faire la remise officielle du chèque de 7 300\$. Cette somme sera déposée dans le FDS. Ces sous seront utilisés pour réaliser la phase 3 de la cour d'école.

Monsieur Coudé propose qu'une lettre de remerciement soit rédigée à l'équipe « tour de rein »

Approuvé à l'unanimité

CE18-19-24

8.4 Conférence aux parents (information et approbation)

Offre de conférence sur les réseaux sociaux en janvier à l'école Paul VI offerte par Éliane Brockelmaier, éducatrice en prévention des dépendances et bachelière en sexologie, et Frédéric Fortier, directeur de l'organisme en prévention des dépendances *l'Arc-en-ciel*.

Coût 300\$ à répartir entre les écoles participantes.

Proposé par Jean-François Coudé

Approuvé à l'unanimité

CE18-19-26

Offre de conférence sur l'anxiété et le TDAH offerte par le neuropsychologue François Hammarenger à l'école Louis-H. Lafontaine le 14 mars au coût 1 000\$ à répartir entre les écoles.

Proposé par Isabelle Leyrolles

Approuvé à l'unanimité

Budget de départ 1 056\$, dépenses faites à ce jour, finalement 142\$ pour Richard Robillard plutôt que 100\$ et 142\$ pour Isabelle Cyr. Solde actuel 672\$. Après les conférences traitant des réseaux sociaux et du neuropsychologue, il restera 486\$.

En ce qui concerne la conférence Ribambelle de Madame Fanny Guertin pour laquelle Gabrielle Gendron devait s'informer pour le présent CÉ, les délais sont trop courts pour inviter les parents étant donné qu'elle aura lieu le 10 décembre. Cependant, si nous désirons une conférence Ribambelle, le coût total sera à déterminer.

CE18-19-27

8.5 Fonds à destination spéciale (FDS) (information et approbation)

À la demande de Madame Ferron, voici les résultats des diverses campagnes de financement :

CAMPAGNES	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Fleurs et fines herbes	2 542\$	2 747\$	1 482\$	
Fournitures sc.	2 575\$	-----	Ristourne 172,59\$	
Poinsettias	-----	-----	566.37\$	
Recettes en pot	-----	-----	1 262\$	
Chocolat	6 720.95\$	6 711\$	7 131\$	7 066\$
CD Un air pour la planète	4 002\$	-----	-----	-----
Fromage	2 234\$	-----	-----	-----

M. Martin avait demandé de mettre des encadrements autour des sorties d'argent du FDS. En milieu scolaire nous en avons déjà beaucoup. Le fait de mettre des encadrements à ce sujet risquerait de nuire à la réalisation de projets auxquels nous n'aurions pas pensé. Il serait préférable de gérer chaque demande à la pièce au bon jugement des membres du CÉ. Madame Leyrolles abonde aussi en ce sens, car le CÉ a le pouvoir de prendre ces décisions.

Une demande de mise à jour mensuelle des données du FDS est lancée.

Proposition du *statu quo* quant aux décisions du CÉ concernant les dépenses du FDS par Isabelle Leyrolles

Approuvé à l'unanimité

CE18-19-25

8.6 Reddition de comptes Mesures dédiées (approbation)

Considérant que conformément à l'article 473.1 de la Loi sur l'instruction publique (chapitre I-13.3), le ministre peut prescrire que certaines mesures budgétaires soient destinées à un transfert vers le budget des établissements d'enseignement;

Considérant que les règles budgétaires de l'année scolaire 2018-2019 prévoient que certaines allocations sont dédiées ou protégées, c'est-à-dire destinées à un transfert vers le budget des établissements;

Considérant que les règles budgétaires pour l'année scolaire 2018-2019 demandent que les conseils d'établissement confirment au ministre que ces mesures dédiées et protégées ont été transférées aux établissements;

Considérant qu'une reddition de comptes doit être faite dans l'outil informatique CollecteInfo du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ;

Considérant que [le directeur ou la directrice] de l'école a présenté au conseil d'établissement la reddition de compte [qu'il ou qu'elle] a complété dans CollecteInfo;

Considérant que [le directeur ou la directrice] de l'école a présenté au conseil d'établissement l'attestation de la Commission scolaire des Patriotes du transfert des sommes relatives aux mesures dédiées et protégées pour les établissements;

Considérant que les établissements ont le choix des moyens pour répondre aux besoins des élèves, certaines allocations dédiées ou protégées aux établissements sont regroupées afin d'être utilisées aux fins prévues au bénéfice de tous les établissements et en services aux élèves;

Considérant que les directeurs d'établissement ont convenu lors de Comité consultatif de gestion de mettre en commun certaines allocations dédiées tel qu'expliqué par la Commission scolaire des Patriotes dans son attestation du transfert des sommes relatives aux mesures dédiées et protégées pour les établissements;

Il est proposé par [nom de la personne qui propose] :

Que le conseil d'établissement de l'école [nom de l'école] confirme que les sommes des mesures dédiées et protégées ont bien été allouées par la Commission scolaire des Patriotes à l'établissement et qu'elles ont fait l'objet d'un plan de déploiement de nouvelles ressources tel que présenté dans la reddition de compte du directeur ou de la directrice de l'école.

Proposé par Jean-François Coudé

Approuvé à l'unanimité

8.7 Prévision des effectifs scolaires (information)

Présentation des prévisions ministérielles concernant l'effectif scolaire du secteur de Boucherville.

9. Droit de parole

9.1 Enseignants

Les enseignants sont présentement en formation mathématique sur l'administration de la compétence 1 : résolutions de problèmes. Cette formation se fait par cycles d'enseignement.

9.2 Service de garde

En plein dans les préparatifs de l'activité spéciale « Noël dans les îles » qui aura lieu le 13 décembre prochain de 16 h à 18 h.

9.3 Soutien

Beaucoup de petits microbes à gérer, mais l'effervescence. Des Fêtes se fait sentir jusqu'au secrétariat. La cloche a d'ailleurs été changée. Les enfants sont avisés des périodes de la journée au son de « Jingle Bell ».

9.4 Professionnel

Gabrielle Gendron, psychoéducatrice mentionne la superbe collaboration qu'il y a entre elle et les éducatrices spécialisées.

9.5 Comité de parents

Il y a eu présentation du Plan opérationnel 2018-2022 du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR).

9.6 OPP

Voir 8.1

9.7 Parents

Rien à signaler.

9.8 EHDA

Une rencontre aura lieu le 10 décembre prochain.

10. Varia

10.1 déneigement (information)

Monsieur Desmarais a fait un suivi avec la direction concernant le projet pilote sur la rue de Jumonville. Deux résidents de la rue se sont plaints et la réalisation du projet était conditionnelle à leur accord. Monsieur Desmarais évalue présentement des pistes de solutions pour régler la problématique. Monsieur Martin indique qu'à titre de citoyens, les membres du CÉ pouvaient écrire à Monsieur Maisonneuve pour se plaindre de la situation.

Une mère est aussi venue rencontrer la direction pour discuter d'un trouble similaire sur la rue Thomas-Pepin, car les enfants doivent traverser la rue deux fois en se rendant à l'école, sans présence de brigadiers, afin de marcher du côté déneigé. Madame Hébert indique que Monsieur Desmarais est également impliqué dans ce dossier et qu'il a des communications avec le parent qui a abordé la problématique.

10.2 Intimidation (information)

Quelle que soit la perception qu'ont les enfants de la situation, il reste qu'ils vivent avec ce sentiment d'insécurité. Monsieur Martin a confiance en la façon dont le personnel de l'école gère les situations, mais trouve préoccupant que les enfants, si on se fie au sondage, se sentent autant en situation d'insécurité. Il demande qu'un suivi des mises en place pour contrer le sentiment d'insécurité soit présenté au CÉ.

Madame Gendron pour rassurer : c'est son rôle, en tant que psychoéducatrice, de gérer de telles situations. L'école a un protocole de prévention bien établi. Des professionnels viennent en classe chaque année pour des activités. Il y a donc une mise à niveau selon l'âge des enfants. De plus, lorsque des cas d'intimidation sont découverts, il y a une rencontre, à tour de rôle, des victimes, des instigateurs de la situation, des témoins et, par la suite, contact avec les parents dont les enfants ont été impliqués d'une manière ou d'une autre. Depuis, septembre, deux boîtes aux lettres sont aussi installées dans l'école pour que les élèves puissent dénoncer les situations. L'école étudie les programmes de prévention avec les TES et toutes trois ont été formées pour des interventions non-violentes afin d'éviter l'escalade.

Il faut outiller les enfants sur la façon de faire pour contourner, éviter, l'intimidation. Madame Hébert explique que les dossiers d'intimidation sont documentés.

Un sondage pour les enfants sera construit pour qu'au prochain CÉ les résultats et analyses soient présentés.

11. Date de la prochaine rencontre

22 janvier 2019

CE18-19-28

12. Levée de l'assemblée

À 22 h 55

Proposé par Gitane Bouchard

Approuvé à l'unanimité